

LES TENEMENTS (1ère Partie)

Définition :

Nom masculin

Terme datant du XIe ; de *tenir*. De l'occitan *tènement*.

Terre tenue d'un seigneur. Synonyme de tenure dans les pays de langue d'oc.

Pouzols est une commune de 296 Hectares dont une partie est composée du bourg-centre et de l'autre, d'espaces agricoles divers : vignes, maïs, oliveraies, terres non cultivées, etc... .

Ces espaces non construits sont divisés, afin de les différencier, en tènements. Ce mot aurait une origine provençale qui signifie " tenir " et qui s'explique par 3 définitions d'après le dictionnaire :

- Ensemble de propriétés contiguës.
- ferme à l'époque féodale qui dépendait d'une seigneurie.
- réunion de terres ou maisons mitoyennes dans le Languedoc.

La commune de Pouzols en compte 16, mais les agriculteurs cultivent également sur des tènements du Pouget et de Popian, communes limitrophes.

Voici leur nom avec l'étymologie qui s'y rattache, pour essayer de comprendre pourquoi les anciens leur ont donné ces appellations.

⇒ **LES MILLERES** : vient de l'occitan " mil " avec le suffixe " iera ", champ de mil. Dans l'Hérault on, dit mil pour maïs, donc champ de maïs et au sens plus ancien, champ de millet. Ce tènement est situé en bordure du fleuve Hérault.



⇒ **GOUDOUNNE** : situé entre les millères et la RD 32, qui mène à Gignac. Serait une variante féminine du nom de famille " Goudou " (1770). Viendrait de Gothorum (villa) : ville des Goth. Nom occitan : Godo, Godon, ou bien de Coudounia qui est un cognassier, arbre qui donne les coings.

⇒ **Les TUILLERES** : situé entre les Millères et la RD 32. Ce nom vient de l'occitan " teula (tuile) qui ressemble souvent dans la langue populaire à des morceaux de poterie, francisé en tuilière ou traduite en tuilerie.

⇒ **Les CRINALS** : situé entre les Millères et la RD 32. Voudrait dire terre gélive, qui gèle et également pierreuse.

⇒ **Les BAGES** : situé entre le fleuve Hérault et la RD 32. C'est aussi le nom d'un tènement de St André de Sangonis. Le moulin de Bages mentionné sur une carte du diocèse de Lodève de 1780, donna son nom à ce tènement situé de part et d'autre du fleuve. Il viendrait du prélatin ibère " baïa ", en rapport avec l'élargissement de l'Hérault à cet endroit.



⇒ **ROUVIELS** : situé entre l'Hérault et Bages. Proviendrait d'une variante du nom de famille "Roubieu "ou pourrait être un terme hydronimique issue de roubine, signifiant canal ou fossé d'assèchement ou d'arrosage.

⇒ **Les LAUZES** : situé entre la RD 32 et le canal de Gignac. Un lotissement porte ce nom emprunté à l'ancien provençal qui signifie " pierre plate "obtenue par délitement de divers types de roches, utilisé comme revêtement de toitures ou de dallages.



⇒ **La BOURGNES** : situé entre la RD 32 et le canal de Gignac. Ce nom serait une variante masculine de " Arboniera

"avec une coupure de " l'Aborn " devenue la borne, ce qui veut dire près de la limite communale (borner, délimiter).

⇒ **GRAND BOSC** : situé entre Bages et L'Hérault. Il vient de l'occitan " bosc ", terrain couvert d'arbres, souvenir d'un bois à ce jour disparu.

